

Paris, le 09 janvier 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### 80 Km/h sur les routes, l'ADF a obtenu des mesures d'accompagnement

L'Assemblée des Départements de France n'a pas à se prononcer sur la pertinence de la mesure sur laquelle chacun exprime son avis, celui des élus des zones rurales étant cependant le plus mitigé.

Néanmoins l'ADF a obtenu du Premier ministre que l'Etat assume financièrement ses décisions et finance l'intégralité de l'installation des nouveaux panneaux.

Par ailleurs, l'ADF demande une audience au Premier ministre afin que les modalités de mise en œuvre de cette décision - sa conception, n'ayant pas été suffisamment concertée - soient l'objet d'une discussion avec les Départements qui gèrent 378 000 Km de routes, c'est-à-dire l'essentiel du réseau.

*Pj : Courrier du Premier ministre à Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF*

#### A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 101 Départements.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.